



CCAS DE MORMOIRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16/04/2026

Délibération n°2026_001

Date de convocation :
10/04/2026

Membres en exercice : 13

Votants : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie le
caractère exécutoire de la
présente décision.

Acte publié le : 24-04-2026



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an DEUX MILLE VINGT SIX et LE SEIZE AVRIL à 18 heures, le
Conseil d'administration du Centre Communal d'Action
Sociale de Mormoiron régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances,
sous la Présidence de Bernard LE DILY

Présents : Bernard LE DILY, Mireille GUYOTOT, Nathalie
GABRIELLI, Monique BLOUVAC, Maurice DE LELLIS, Audrey
VALLERY, Fabienne JOUVE, Brigitte MONGE, Christophe ZAGRA,
Jean-Paul ROUX, Eliane ARIAGNO et Brigitte ASTRUC

Procurations : Benoit LEDEZ à Nathalie GABRIELLI

Secrétaire : Christophe ZAGRA

ELECTION D'UN(E) VICE PRESIDENT(E)

Monsieur le Président indique que le conseil d'administration doit, dès son installation, élire en son sein un vice-président appelé à remplacer le président en cas d'absence.

- **Vu** le code General des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.123-6et R.123-18 ;
- **Vu** la délibération n°2026_023 du Conseil Municipal en date du 28 mars 2026 portant désignation des 6 représentants élus pour siéger au Conseil d'administration du CCAS ;
- **Vu** l'arrêté municipal n°64/2026 portant nomination des 6 membres qualifiés du conseil d'Administration du CCAS ;

Après le vote au scrutin secret, Madame GUYOTOT Mireille est élue vice-présidente.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,

Le Président
Bernard LE DILY

Le secrétaire : Christophe ZAGRA